



Conseil économique et social

Distr. générale
28 novembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-septième session

4-15 mars 2013

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI^e siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et autres mesures et initiatives

Déclaration présentée par la Medical Women's International Association, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

La Medical Women's International Association est une organisation non gouvernementale internationale, dont les membres sont des femmes médecins de plus de 70 pays. Fondée en 1919, l'Association a pour vocation d'améliorer l'état de santé des communautés dans lesquelles ses membres travaillent et s'intéresse en particulier aux femmes et aux enfants. L'Association est dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social et entretient des relations officielles avec l'Organisation mondiale de la Santé.

L'Association est actuellement présidée par Afua Hesse (Ghana). Elle est divisée en huit régions, toutes représentées par une vice-présidente. Elle organise une réunion internationale tous les trois ans. La prochaine réunion aura lieu à Séoul, en juillet 2013. Entre ces réunions, chaque région organise un congrès régional.

En 2002, l'Association a innové avec la rédaction d'un manuel de formation à l'intégration du paritarisme dans la santé, qui s'adresse aux médecins et autres professionnels de la santé. Les thèmes abordés dans ce manuel (les sexes, la sexualité, les rôles dévolus à chaque sexe et l'équité dans le traitement des hommes et des femmes) sont tous pertinents lorsqu'il est question de la violence envers les femmes.

Pour parvenir à l'équité dans le traitement des deux sexes, il faut souvent prendre des mesures pour compenser les désavantages historiques et sociaux en raison desquels hommes et femmes ne sont pas sur un pied d'égalité. L'équité du traitement des deux sexes, qui conduit à l'égalité entre les sexes, consiste en l'espèce à affecter des moyens appropriés pour répondre aux besoins sanitaires qui sont propres à chaque sexe (en matière de procréation, par exemple), ainsi qu'aux besoins spécifiques des femmes qui sont plus vulnérables à la violence sexiste.

C'est souvent une femme médecin que rencontrent en premier lieu les femmes victimes de violence sexiste. L'action de ces femmes médecins doit se conjuguer à l'action menée en matière de respect de la loi, de répression, d'hébergement provisoire, de logement social et de formation en une démarche pluridisciplinaire qui permette aux femmes de se retrouver en sécurité et leur donne la possibilité d'aller de l'avant. Comme la victimisation façonne la vie des femmes, l'adoption d'une démarche qui tienne compte des traumatismes subis et qui implique les communautés locales s'impose si la société veut venir en aide à ces femmes.

Les violences faites aux femmes sont de nature très diverse. La violence domestique et conjugale, la traite des êtres humains, la violence en temps de guerre, la cruauté mentale et les agressions sexuelles, dont le viol, sont autant de formes connues de violence envers les femmes, mais il en est de moins connues, comme la violence à l'occasion de sorties, le harcèlement, la violence envers les femmes immigrantes ou réfugiées, les crimes d'honneur, la violence envers les femmes sur le lieu de travail et la violence envers les femmes handicapées.

Les traditions culturelles autorisent les maltraitances envers les femmes, sous prétexte qu'« il en a toujours été ainsi ». Les mutilations génitales féminines, le traitement réservé aux veuves dans de nombreuses cultures et le mythe de la relation sexuelle avec une vierge qui guérit du VIH en sont des exemples édifiants. Autre forme de violence, des temps modernes cette fois, la tendance récente à la chirurgie

génitale cosmétique – de la labioplastie à l’hyménoplastie en passant par l’augmentation de volume du point G, pour n’en citer que quelques-unes.

Du VIH découle une autre forme de violence sexiste. Contrairement aux hommes, les femmes n’ont pas accès à la prévention, au conseil, au dépistage et au traitement. Comme elles sont souvent incapables de négocier avec leur partenaire pour obtenir des relations protégées, elles s’exposent au VIH et à d’autres maladies sexuellement transmissibles.

En tant que femmes médecins, nous savons que la violence sexuelle entraîne une détérioration de l’état de santé, et nous connaissons les vertus thérapeutiques d’une bonne relation entre soignant et patient. Notre association a adopté plusieurs résolutions pertinentes en 2010, lors de son congrès de Münster, en Allemagne.

Sachant que la violence sexuelle envers les adultes et les enfants a de très lourdes conséquences médicales, psychologiques et sociales pour les survivants et leur communauté, l’Association :

- a) Soutient l’élimination de toutes les formes de violence sexuelle;
- b) Soutient l’éducation des communautés afin de sensibiliser l’opinion et de changer les attitudes à l’égard de la violence sexuelle;
- c) Soutient la formation des professionnels de la santé pour les aider à identifier les victimes de violence sexuelle qui ont survécu, à les aborder et à leur proposer un traitement approprié;
- d) En appelle à la création d’une offre pérenne de services intégrés de conseil et de soins de santé pour mieux épauler tout au long de leur vie les victimes de violence sexuelle qui ont survécu.

Lors de la cinquante-septième session de la Commission de la condition de la femme, l’Association plaidera avec force en faveur de la reconnaissance du rôle important du système de santé, qui est un acteur essentiel de la lutte intégrée contre la violence envers les femmes, et appellera à la mobilisation pour former les professionnels de la santé et faire en sorte qu’ils soient à même de reconnaître les cas de violence sexiste, d’aborder avec toute la sensibilité voulue les victimes de ces actes et de prendre la mesure des graves conséquences physiques et psychologiques dont elles souffrent toute leur vie durant.